



## **DOCUMENTS ET PIÈCES A RENDRE 2018-2019**

L'inscription de l'apprenant ne sera validée qu'après leur retour COMPLET

Documents fournis par AGROTEC :

### POUR LE DOSSIER « SCOLAIRE » :

- Dossier d'admission** rempli et signé,
- Fiche élève** « ancien apprenant d'AGROTEC » vérifiée et corrigée éventuellement en rouge,
- Accusé de réception des Règlements d'AGROTEC**,
- Autorisations** (de sortie, de droit à l'image dans le cadre interne d'AGROTEC, des trombinoscopes, etc.),
- Droit à l'image et à la vie privée** (dans le cadre du site internet de l'enseignement agricole public),
- Document préparatoire à la convention de stage** (ne concerne pas les 2<sup>nd</sup>e GT),
- Partie médicale « page 2 » du **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** à remplir par le médecin traitant de l'apprenant (ne pas cocher les cases sur les autres pages qui seront remplies par l'équipe pédagogique au 1<sup>er</sup> trimestre) pour les apprenants ayant des troubles de l'apprentissage,
- Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** des années précédentes (pour les nouveaux apprenants ayant des troubles de l'apprentissage),
- Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** de l'année 2018-2019 (pour les apprenants ayant une reconnaissance de handicap) et des années précédentes (pour les nouveaux apprenants),
- Notification AVS/AESH** pour l'année 2018-2019 (pour les apprenants ayant besoin d'une aide humaine sur leur scolarité) et des années précédentes (pour les nouveaux apprenants),
- Notification de matériel adapté** pour l'année 2018-2019 (pour les apprenants ayant besoin de matériel spécifique à leur handicap sur leur scolarité) et des années précédentes (pour les nouveaux apprenants),
- 1 photo d'identité récente** à coller sur la 1<sup>ère</sup> page du dossier d'admission,
- 3 derniers **bulletins trimestriels** s'ils n'ont pas déjà été donnés (pour les nouveaux apprenants),
- Attestation d'**assurance scolaire et/ou extrascolaire** pour l'année 2018-2019 couvrant notamment les dommages causés par l'apprenant (qui doit faire un stage) aux biens et aux véhicules du maître de stage,
- EXEAT** (à demander à l'établissement d'origine pour les apprenants qui n'étaient pas à AGROTEC en 2017-2018) pour les nouveaux apprenants,
- Copie complète du **livret de famille** (parents, frères et sœurs) pour les nouveaux apprenants,
- Copie de l'**acte de divorce** mentionnant : responsabilité, type de garde, résidence habituelle de l'élève (si divorce),
- Photocopie du **dernier diplôme scolaire** obtenu (Brevet des collèges, Baccalauréat),
- Photocopie du **diplôme de secourisme**, si obtenu, à jour ou recyclé (PSC1, PSC2, SST...).

### POUR LE DOSSIER « INFIRMERIE » :

- Fiche de santé**,
- Fiche d'urgence**,
- Certificat médical** pour en cas de dispense d'EPS à l'année (partielle ou totale),
- Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** en cas de traitement médical d'urgence,
- Projet d'Accueil individualisé (PAI)** de l'année précédente (pour les nouveaux apprenants),
- Ordonnance et/ou Certificat médical** pour les traitements en cours et les problèmes médicaux,
- Copie du **carnet de santé** (partie sur la vaccination du Tétanos qui doit être à jour à la rentrée scolaire),
- Bilan complet de moins de 2 ans d'un spécialiste** (pour les apprenants ayant des besoins éducatifs particuliers, des problèmes de santé et désirant solliciter des aménagements d'examen).

#### POUR LES « INSCRIPTIONS AUX EXAMENS »

- Dossier de « **demande** » ou « **complément** » d'aménagement(s) d'examen (ne concerne pas les 2ndes GT),
- Copie recto-verso de la **carte d'identité de l'apprenant ou du passeport** (en cours de validité),
- Attestation de recensement** pour les apprenants ayant 16 ans ou plus (à demander en Mairie),
- Attestation de la Journée d'Appel à la Défense** pour les apprenants déjà convoqués,
- Relevé de notes du dernier diplôme scolaire passé** (à remettre à la rentrée scolaire si non reçu encore).

#### POUR LE « TRANSPORT SCOLAIRE »

- Dossier de transport scolaire** partie « établissement » à faire remplir et/ou tamponner par AGROTEC,
- Demande éventuelle de duplicata de la carte L'Va OÙRA** partie « établissement » à faire remplir et tamponner par AGROTEC.

#### POUR LE DOSSIER « COMPTABILITE » (demi-pensionnaire ou élève interne)

- Fiche « Responsable financier »** (au dos du dossier d'admission),
- Autorisation de prélèvement** (facultatif),
- ELEVES : **1 chèque de 90 Euros** à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE (coûts de photocopiés, rapports, impressions...),
- ETUDIANTS : **1 chèque de 119 Euros** à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE (coûts de photocopiés, rapports, impressions...).

#### POUR LE « FOYER DES ELEVES ET DES ETUDIANTS D'AGROTEC »

- 1 chèque de 5 Euros** à l'ordre de l'ALESA (pour la participation annuelle au « Foyer » des apprenants).

#### POUR LE DOSSIER « INTERNAT » (élève seulement)

- 1 chèque de 5 Euros** à l'ordre de la MDL du lycée *Ella Fitzgerald* (participation au « Foyer » des élèves internes).

#### POUR L'OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE-EQUITATION (uniquement en 2<sup>nde</sup> GT, 1<sup>ère</sup> STAV, 1<sup>ère</sup> STAV)

- 1 fiche de renseignements** concernant l'élève,
- 1 certificat médical** de non contre-indication à la pratique de sports équestres « EN COMPETITION ».

#### POUR LE DOSSIER DE BOURSE DU SECONDAIRE (uniquement 3<sup>èmes</sup> EA et lycéens)

- ELEVES : **Dossier de demande de bourse du secondaire** + Notification provisoire de bourse « décision d'ouverture de droits » (si reçue) + pièces justificatives + copie complète du livret de famille (frères, sœurs et parents), **1 relevé d'identité bancaire** (RIB) ou postal au nom des responsables légaux.

#### POUR LES STAGE EN ENTREPRISE (ne concerne pas les 2<sup>ndes</sup> GT)

- Document préparatoire à la convention de stage.**

#### POUR LES ASSOCIATIONS (facultatif)

- Formulaire d'inscription à l'Association Sportive** (sports proposés par l'AS et compétitions UNSS),
- Formulaire d'inscription à l'Association des élèves et des étudiants** (activités proposées par l'ALESA),
- Formulaire d'adhésion à l'Association des parents d'élèves** (APE),
- 1 chèque de 10 Euros** à l'ordre de l'APE (Association des Parents d'Elèves),
- 1 chèque de 15 Euros** à l'ordre de l'ALESA (Association des « élèves » proposant sorties et activités extrascolaires),
- 1 chèque de 20 Euros** à l'ordre de l'Association sportive du lycée AGROTEC pour la licence UNSS.

#### Uniquement pour la classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro GMNF

- Coupon réponse pour le voyage scolaire en Chartreuse** (septembre 2018).